

Edito

Justice: des griefs à prendre au sérieux

Par Jean-Claude Matgen

Les récentes sorties du Premier président de la Cour de cassation, Jean de Codt, et du juge d'instruction Michel Claise, qui accusent le gouvernement de vouloir "démanteler" la justice voire "détruire" le pouvoir judiciaire, font grand bruit.

Même si les griefs formulés par ces deux personnalités ne sont pas repris par tout le monde judiciaire, ils témoignent d'une inquiétude largement partagée. L'institution souffre depuis des années d'un sous-investissement qui l'a considérablement affaiblie. Les restrictions budgétaires qui vont peser sur elle, même allégées par la détermination du ministre de la Justice, Koen Geens, risquent d'entraîner le bateau-justice dans un retentissant naufrage.

Echapperait-il à l'effondrement total qu'il devrait faire face à d'autres menaces, qui concernent, elles, l'indépendance des juges, pourtant garantie absolue de leur capacité à rendre au justiciable le service public qu'il est en droit d'attendre.

Le ministre Geens plaide sa bonne foi, il affirme vouloir moderniser la justice et le faire sans a priori, ni tabous. Le fait est que son plan recèle une série de mesures qui vont dans le bon sens. Il ne faudrait pas que certains, scotchés à leurs privilèges, tentent, par corporatisme, de torpiller une œuvre qui présente un bon niveau de cohérence et d'ambition.

Mais la réaction de MM. de Codt et Claise ne nous semble pas guidée par le conservatisme. Ils voient à l'œuvre des forces qui cherchent à saper l'autorité des juges, considérés par elles comme des adversaires de l'exécutif. Le signal qu'ils lancent n'est pas anodin car, quoi qu'en pensent certains politiques, une justice indépendante et forte est et restera le ciment de la démocratie.